

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE KAMERA EXPRESS ROTTERDAM BV

Article 1. Champ d'application

- 1.1 Les présentes sont les Conditions générales de vente de Kamera Express Rotterdam B.V. Kamera Express est inscrite au registre du commerce de la Chambre de commerce sous le numéro 24255575. Le siège statutaire de Kamera Express est établi à Capelle aan den IJssel, Pays-Bas.
- 1.2 Les présentes Conditions générales de vente s'appliquent à tous les contrats conclus entre Kamera Express et des entreprises, ainsi qu'à toutes les offres et livraisons de Kamera Express aux entreprises.
Les éventuelles conditions générales (d'achat) du client ne sont pas applicables.
- 1.3 Les présentes Conditions générales de vente ne s'appliquent pas aux contrats et aux livraisons aux consommateurs, qui sont régis par les conditions générales de l'organisation néerlandaise Thuiswinkel.
- 1.4 Si une ou plusieurs dispositions d'un Contrat conclu avec un Client sont en contradiction avec les présentes Conditions générales de vente, les dispositions concernées du Contrat prévaudront sur la ou les dispositions contradictoires des présentes Conditions générales de vente, sauf stipulation contraire.
- 1.5 Une version en anglais et en allemand des présentes Conditions générales est également disponible. En cas de divergence entre la version néerlandaise et la version allemande ou anglaise des présentes Conditions générales de vente, le texte néerlandais prévaut.

Article 2. Définitions

- 2.1 Dans les présentes Conditions générales de vente, les définitions suivantes s'appliquent :

Kamera Express : Kamera Express Rotterdam B.V., établie à Capelle aan den IJssel et enregistrée auprès de la Chambre de commerce sous le numéro 24255575.

Site web : le site web de Kamera Express, accessible via www.kamera-express.nl et tous les sous-domaines associés.

Client : la personne physique agissant dans l'exercice d'une profession ou d'une entreprise ou la personne morale qui conclut un Contrat avec Kamera Express, reçoit une offre de Kamera Express et/ou à laquelle Kamera Express fournit ses produits ou services.

Contrat : tout contrat passé entre Kamera Express et un Client.

Conditions générales de vente : les présentes conditions générales.

Article 3. TVA, frais d'expédition et informations sur le Site web

- 3.1 Dans la boutique en ligne, Kamera Express indique ses prix TVA comprise. Toutefois, dans les devis ou les offres destinés aux Clients professionnels, le prix est en principe indiqué hors TVA.
- 3.2 Les frais d'expédition (sauf pour les commandes dépassant un certain montant) ne sont pas inclus dans les prix. Les frais d'expédition applicables sont indiqués séparément dans le processus de commande et/ou dans les offres ou autres Contrats.
- 3.3 Kamera Express ne peut garantir que toutes les informations figurant sur le Site Web sont toujours correctes et complètes. Tous les prix et autres informations sur le Site Web et dans les autres expressions de Kamera Express (y compris les courriels et les offres) sont donc indiqués sous réserve d'erreurs manifestes de programmation et de frappe ou d'autres erreurs

- manifestes. Kamera Express n'est pas tenue de respecter les Contrats ou les offres qui contiennent une ou plusieurs erreurs manifestes d'écriture, des fautes de frappe ou de programmation.
- 3.4 Les images sur le Site Web et les dépliants ou autres documents d'information de Kamera Express peuvent montrer des éléments ou des accessoires qui ne sont pas inclus dans le prix du produit annoncé ou qui ne correspondent pas à 100 % aux produits. Kamera Express s'efforce d'indiquer le plus clairement possible à quel produit une publicité se réfère et quels éléments sont inclus, mais le Client est tenu de vérifier également dans la description du produit sur le Site Web à quel produit la publicité se réfère et quels éléments ou accessoires sont inclus.
 - 3.5 Kamera Express est en droit d'adapter à tout moment les prix de sa boutique en ligne. Les listes de prix fournies par Kamera Express au Client ne sont jamais valables pour une durée supérieure à celle qui y est indiquée et, si aucune période n'est indiquée, elles sont valables pour un maximum de 30 jours. Passé ce délai, aucun droit ne peut en être dérivé.

Article 4. Établissement du Contrat

- 4.1 Un Contrat avec Kamera Express est conclu si le Client accepte une offre dans le délai imparti, si Kamera Express confirme une commande du Client et/ou si Kamera Express et le Client signent un accord à cet effet.
- 4.2 Tous les produits ne sont pas disponibles à tout moment dans toutes les quantités souhaitées - tant que Kamera Express n'a pas confirmé une commande, un ordre ou une instruction du Client, le Contrat n'est pas établi. En outre, Kamera Express est toujours libre d'annuler par écrit une commande ou un ordre du Client jusqu'à 48 heures après cette confirmation, sans donner de raisons, sans que Kamera Express soit pour autant redevable d'une indemnisation.
- 4.3 S'il s'avère que le Client a fourni des informations incorrectes à Kamera Express, Kamera Express a le droit de suspendre l'exécution de ses obligations jusqu'à ce qu'elle dispose des informations correctes. Dans ce cas, tout retard (ou tout dommage résultant de ce retard) est à la charge et aux risques du Client.
- 4.4 Les offres et devis de Kamera Express sont, sauf mention contraire, toujours sans engagement et valables pendant 14 jours. Passé ce délai, elles ne peuvent plus être invoquées. Kamera Express n'est pas tenue d'effectuer des livraisons partielles au prorata du prix indiqué dans une offre. Si un prélèvement public (comme la TVA) est modifié pendant la période de validité d'une offre ou d'un devis, Kamera Express se réserve le droit de modifier le prix en conséquence.
- 4.5 Si le Client accepte une offre sous une ou plusieurs conditions, Kamera Express n'est pas liée par la ou les conditions en question et aucun Contrat n'est établi à moins que Kamera Express n'accepte expressément la ou les conditions en question.

Article 5. Obligation de secret sur les données de connexion du compte

- 5.1 Si le Client s'inscrit via le formulaire d'inscription/l'option de connexion au compte sur le Site web, il est responsable du choix d'un mot de passe suffisamment fiable. Le Client doit observer le secret sur ses données de connexion, son nom d'utilisateur et son mot de passe.
- 5.2 Kamera Express n'est pas responsable de l'utilisation abusive des données de connexion et peut toujours supposer que le Client qui se connecte au Site Web est réellement ce Client.
- 5.3 Si le Client sait ou soupçonne que ses données d'accès sont tombées entre les mains de personnes non autorisées, il doit modifier son mot de passe dans les plus brefs délais et/ou en informer Kamera Express, afin que Kamera Express puisse prendre les mesures qui s'imposent.

Article 6. Exécution du Contrat, délais de livraison, transport, service et résiliation

- 6.1 Kamera Express a toujours le droit, sans en informer le Client, de faire appel à des tiers pour s'acquitter des obligations découlant du contrat.
- 6.2 Le Site web indiquera en principe, avant la conclusion du Contrat, la manière dont la livraison aura lieu et le délai dans lequel les produits seront livrés. Si aucun délai de livraison n'est convenu ou indiqué, les produits seront en principe livrés sous les 30 jours. Pour les introductions de produits, un délai plus long s'applique généralement. Tous les délais de livraison sont indicatifs et ne sont pas des délais absolus.
- 6.3 Si Kamera Express ne peut pas livrer un ou plusieurs produits dans le délai convenu, Kamera Express en informera le Client. Dans ce cas, le Client peut accepter une nouvelle date de livraison ou résilier le Contrat. Si Kamera Express peut livrer une partie des produits, mais pas tous, dans le délai convenu, le Client ne peut résilier le Contrat que pour la partie des produits qui ne peut être livrée dans le délai (résiliation partielle).
- 6.4 Sauf accord contraire, Kamera Express se charge du transport de ses produits à l'adresse indiquée par le Client aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne si le Client commande via le site web ou opte pour une livraison à son adresse.

Une fois que les produits à livrer ont été livrés à l'adresse de livraison spécifiée, le risque concernant ces produits est transféré au Client. Si le Client décide d'enlever les produits, le risque est transféré au moment du transfert physique des produits au Client.

- 6.5 Si Kamera Express fournit des services à un Client, les accords à ce sujet seront en principe enregistrés séparément. À défaut, les principes suivants s'appliquent :
- Kamera Express se réserve le droit de déterminer la manière dont les services sont exécutés, pour autant que cela ne s'écarte pas des accords explicites conclus avec le Client.
 - Le Client est tenu de fournir sans réserve et en temps opportun toute la coopération nécessaire à l'exécution des services, y compris la remise d'informations correctes et complètes, l'accès aux sites et la fourniture du matériel ou de l'équipement nécessaire. Si le client n'apporte pas cette coopération, Kamera Express a le droit de suspendre ses prestations de services, sans être responsable de tout retard ou dommage qui pourrait en résulter.
 - En cas d'annulation des services sous les 7 jours précédant le début prévu des prestations, le Client est redevable d'une indemnisation de 25 % du montant convenu.
 - Tout travail supplémentaire sera facturé aux tarifs habituels.
- 6.6 Sauf accord écrit contraire, Kamera Express peut en tout état de cause résilier tout Contrat avec un client, avec effet immédiat et sans intervention judiciaire, si :
- a. Le Client est déclaré en faillite, demande un moratoire ou met fin à ses activités d'une autre manière ; et/ou
 - b. Le Client ne s'acquitte pas d'une ou plusieurs de ses obligations envers Kamera Express et (dans la mesure où il pourrait encore s'en acquitter) persiste à ne pas le faire, même après une mise en demeure dans laquelle le client a la possibilité de se conformer dans un délai de 7 jours ; et/ou
 - c. Kamera Express ne peut plus raisonnablement être tenue de poursuivre l'exécution du Contrat, par exemple si la poursuite de la coopération devait porter atteinte à la réputation de Kamera Express et/ou si le Client semble être impliqué dans une fraude ou d'autres infractions pénales.
- Dans tous les autres cas, Kamera Express peut résilier par écrit tout Contrat à durée indéterminée avec un Client, moyennant un préavis de six (6) semaines.
- 6.7 En cas de résiliation, d'expiration ou de dissolution du Contrat, pour quelque raison que ce soit, les obligations de paiement du Client pour les biens ou services déjà livrés restent pleinement en vigueur. Si le Contrat est résilié pour une raison imputable au Client, Kamera Express peut en outre réclamer une indemnisation pour tous les dommages qu'elle subit du fait de la résiliation, y compris le manque à gagner sur les commandes déjà passées mais non

exécutées. Les possibilités de résiliation prévues dans le présent article 6 sont sous réserve des droits légaux de Kamera Express (y compris le droit de résiliation).

Article 7 Force majeure

- 7.1 En cas de force majeure, Kamera Express n'est pas tenue de s'acquitter de ses obligations envers le Client. Kamera Express a le droit de suspendre ses obligations pendant la durée de la force majeure, sans être tenue de dédommager le Client. Si la situation de force majeure dure plus de trois mois, Kamera Express et le Client ont tous deux le droit de résilier le contrat par écrit sans obligation de dédommagement. Par force majeure, on entend tout événement ou circonstance échappant au contrôle raisonnable de Kamera Express, qui empêche l'exécution de tout ou partie des obligations de Kamera Express, y compris, mais sans s'y limiter : (i) les catastrophes naturelles, (ii) la guerre, (iii) les grèves ou autres conflits de travail, (iv) les mesures ou restrictions gouvernementales, (v) les retards ou défaillances des fournisseurs de Kamera Express, (vi) le feu, (vii) les défaillances du réseau électrique ou des réseaux de communication et/ou (viii) les pandémies ou épidémies.
- 7.2 Après la fin de la situation de force majeure, Kamera Express a le droit de déterminer à sa propre discrétion quels clients seront livrés en premier, en fonction de la disponibilité des biens ou des services. Kamera Express n'est pas obligée de baser l'ordre des livraisons sur la date de la commande ou du Contrat.

Article 8 Retour des produits

- 8.1 Le Client n'étant pas un consommateur, il ne dispose pas d'un droit de révocation, d'annulation et/ou d'un délai de réflexion, que ce soit pour les commandes en ligne ou pour les achats en magasin, sauf s'il en a été expressément convenu autrement par écrit.

Article 9 Prix et paiement

- 9.1 Le Client doit effectuer ses paiements à Kamera Express en euros et conformément au(x) mode(s) de paiement convenu(s). Kamera Express est libre de choisir les modes de paiement qu'elle propose dans sa boutique en ligne et ceux-ci peuvent également changer de temps à autre.
- 9.2 En principe, le paiement est dû sous les 14 jours suivant la confirmation de la commande ou la réception de la facture et Kamera Express ne procède à l'expédition qu'après avoir reçu le paiement du prix d'achat de ses produits, y compris les frais d'expédition et autres frais supplémentaires éventuels.
- 9.3 Si un paiement après la livraison a été convenu, un délai de paiement de 14 jours à compter du jour suivant la livraison s'applique. Si Kamera Express doute de la solvabilité du Client, elle peut à tout moment fixer des conditions supplémentaires pour l'exécution du Contrat, y compris le paiement anticipé, la constitution d'une garantie ou la limitation de la quantité ou de l'étendue des biens ou services à livrer. Le Client est tenu de respecter ces conditions, sauf accord écrit contraire entre les parties. Kamera Express se réserve le droit de suspendre l'exécution de tout ou partie du contrat jusqu'à ce que les conditions supplémentaires soient remplies.
- 9.4 Le délai de paiement est un délai absolu. Si le Client ne s'acquitte pas de son (ses) obligation(s) de paiement en temps opportun, il (i) est en défaut même sans mise en demeure, (ii) est redevable de l'intérêt commercial légal conformément à l'article 6:119a du Code civil néerlandais sur le montant encore dû et (iii) Kamera Express a le droit de facturer les frais de recouvrement judiciaires et extrajudiciaires qu'elle a engagés. La contestation du montant d'une facture ne suspend pas l'obligation de paiement.
- 9.5 Le Client n'a pas le droit de compenser ses obligations de paiement par d'éventuelles créances qu'il détient à quelque titre que ce soit sur Kamera Express. Le Client ne peut transférer à des tiers ses droits et/ou obligations en vertu d'un contrat avec Kamera Express qu'avec le consentement écrit préalable de cette dernière.

- 9.6 Kamera Express peut compenser tout montant qu'elle doit au Client avec tout montant que le Client lui doit en vertu d'un quelconque contrat, sous réserve de tous les autres droits dont Kamera Express dispose par ailleurs.
- 9.7 Si Kamera Express et le Client conviennent que Kamera Express livrera une certaine quantité de produits sur demande, les prix convenus pour ces produits seront en principe d'application, mais peuvent encore être augmentés en cas (i) d'adaptation des prélèvements ou taxes gouvernementaux (y compris la TVA) et/ou (ii) d'augmentation démontrable des coûts des tiers (tels que les transporteurs) auxquels Kamera Express fait appel dans le cadre de la livraison. Le Client accepte à l'avance ces éventuelles adaptations du prix.
- 9.8 Si un Client demande à Kamera Express d'établir tout ou partie d'une facture au nom d'un tiers et que Kamera Express est disposée à le faire, le Client lui-même reste également solidairement responsable du paiement intégral, à moins qu'il n'en soit expressément convenu autrement.

Article 10 Garantie et conformité

- 10.1 Kamera Express garantit que les produits qu'elle livre sont conformes au Contrat et aux spécifications énoncées dans l'offre et qu'ils conviennent à l'usage indiqué. Kamera Express garantit également que le produit convient à une utilisation autre que normale et spécifique (y compris, par exemple, l'utilisation intensive et professionnelle d'un produit destiné aux consommateurs), à condition que cela ait été expressément convenu par écrit avec le Client.
- 10.2 Sauf indication contraire, Kamera Express offre une garantie de deux ans sur ses produits. Si un fabricant offre une garantie commerciale plus longue, le Client peut réclamer un service, une réparation ou un remplacement en vertu de cette garantie auprès du fabricant, mais pas auprès de Kamera Express.
- 10.3 Le Client ne peut pas faire valoir la garantie si les défauts résultent d'une installation incorrecte par le Client ou une partie engagée par le Client et/ou d'une action contraire aux instructions fournies lors de la livraison.
- 10.4 Le Client est tenu de contrôler les produits à la livraison et de signaler par écrit à Kamera Express tout défaut ou toute réclamation dans les plus brefs délais, et en tout cas sous les 14 jours suivant le moment de la livraison. Les défauts qui ne sont pas connus au moment de la livraison doivent être signalés par écrit par le client (par courrier, par e-mail ou via le formulaire de contact sur le site web) à Kamera Express sous les 14 jours suivant leur découverte. Le Client ne peut se prévaloir de la garantie s'il ne signale pas les défauts ou les plaintes en temps opportun (dans les délais susmentionnés). Dans l'attente de la réponse de Kamera Express, le Client tiendra les produits à disposition pour examen et/ou réparation. Si Kamera Express le demande à la suite d'un tel signalement, le Client renverra à ses propres frais les produits concernés à Kamera Express pour réparation ou examen.
- 10.5 Si Kamera Express considère qu'une plainte est justifiée, les produits concernés seront réparés, remplacés ou le Client recevra le remboursement de tout ou partie du prix d'achat, à la discrétion de Kamera Express. Kamera Express est uniquement tenue de réparer, de remplacer ou de rembourser le prix d'achat de tout produit défectueux ou autrement non conforme. Le Client ne peut prétendre à une indemnisation pour les dommages indirects, les dommages dus au retard, les frais de transport de retour ou d'autres dommages si un produit est défectueux.

Article 11 Limitation de responsabilité

- 11.1 La responsabilité totale de Kamera Express envers le Client en raison d'un manquement imputable dans l'exécution du Contrat ou en vertu de toute autre réclamation est, sauf en cas de négligence grave ou délibérée, limitée à une indemnisation maximale du montant du prix stipulé pour ce Contrat (TVA incluse) ou (si ce montant est plus élevé) à un maximum de 10 000 EUR. En cas de défauts des produits, le régime de garantie applicable à l'article 10

s'applique, mais Kamera Express n'est jamais tenue de faire plus que ce qu'elle est tenue de faire en vertu de ce régime.

- 11.2 Toute responsabilité éventuelle de Kamera Express envers le Client pour des dommages indirects, y compris dans tous les cas - mais pas exclusivement - des dommages consécutifs, des pertes de profit, des économies manquées, des pertes de données et des dommages dus à l'interruption des activités, est exclue. Kamera Express n'est pas responsable des dommages causés par des communications électroniques dangereuses, des virus (sous quelque forme que ce soit), des filtres anti-spam, des scanners de virus, etc.
- 11.3 Kamera Express n'installe pas elle-même ses produits et n'est pas responsable des erreurs commises par des tiers lors de l'installation et/ou de leurs conséquences.
- 11.4 Une réclamation contre Kamera Express devient caduque si le Client n'informe pas Kamera Express par écrit le plus tôt possible et au plus tard un (1) mois après qu'il a pris connaissance (ou aurait pu raisonnablement prendre connaissance) de l'événement dommageable. Le droit à l'indemnisation s'éteint en tout cas si le Client n'intente pas une action en justice contre Kamera Express dans un délai de six mois à compter de cette date.
- 11.5 En cas de force majeure, Kamera Express n'est pas tenue de réparer les dommages subis par le Client de ce fait.
- 11.6 La limitation de la responsabilité de Kamera Express dans le présent article 11 et/ou dans d'autres dispositions des présentes conditions générales de vente est également stipulée au profit des personnes (morales) impliquées dans le contrat, y compris les employés, les fournisseurs, les transporteurs, les administrateurs et/ou les travailleurs indépendants sans personnel avec lesquels Kamera Express travaille ou pour lesquels Kamera Express peut être responsable d'actes ou d'omissions.

Article 12 Réserve de propriété étendue

- 12.1 Kamera Express livre ses produits sous réserve de propriété (étendue). Tant que le Client ne s'est pas encore acquitté de toutes ses obligations envers Kamera Express, les produits livrés restent la propriété de Kamera Express.

Article 13 Données à caractère personnel

- 13.1 Kamera Express traite les données personnelles conformément à sa politique de confidentialité publiée sur le Site web (voir www.kamera-express.nl/privacy-policy). Si Kamera Express traite des données de tiers dans le cadre de l'exécution d'un Contrat, Kamera Express et le client collaboreront, sur simple demande de l'un ou de l'autre, à l'établissement d'un Contrat de sous-traitance.

Article 14 Droits de propriété intellectuelle

- 14.1 Le Client reconnaît que tous les droits de propriété intellectuelle sur des informations affichées, des communications ou d'autres expressions relatives aux Produits et/ou aux Sites web de Kamera Express appartiennent à Kamera Express, à ses fournisseurs ou à d'autres ayants droit.

Article 15 Litiges et droit applicable

- 15.1 Le droit néerlandais s'applique à toutes les offres, livraisons et Contrats avec Kamera Express. En première instance, tout litige découlant d'une offre, d'une livraison ou d'un Contrat avec Kamera Express sera soumis au tribunal d'instance compétent de Rotterdam, locaux de Rotterdam. La Convention de Vienne sur les contrats de vente ne s'applique pas.

Article 16 Autres dispositions

- 16.1 Kamera Express peut modifier ou compléter les présentes Conditions générales de vente. Une modification et/ou un complément aux Conditions générales de vente est contraignant pour le client, mais pas avant deux semaines après que le client ait été informé par écrit de cette modification ou de ce complément.
- 16.2 Dans la mesure où une disposition des présentes Conditions générales de vente est jugée nulle ou annulable, les autres dispositions restent pleinement en vigueur. La disposition concernée est réputée remplacée par une disposition qui se rapproche le plus possible de l'objet et de la portée de la disposition initiale.
- 16.3 Si Kamera Express n'invoque pas un ou plusieurs droits des présentes Conditions générales de vente ou d'un Contrat, cela ne signifie pas qu'elle ne peut pas le faire ultérieurement et n'est pas réputée avoir exercé ses droits.

Article 17 Coordonnées

- 17.1 Les coordonnées de Kamera Express sont les suivantes :
Kamera Express Rotterdam B.V.
B2b@kamera-express.nl
Rietbaan 5
2908LP Capelle aan den IJssel
Pays-Bas